Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport

Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école

Band: 10 (2008)

Heft: 1

Artikel: L'Europe des gros

Autor: Bignasca, Nicola

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-995539

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Europe des gros

Trois heures d'éducation physique obligatoires par semaine. Telle est la volonté du Parlement européen pour faire face à l'augmentation des cas d'obésité chez les jeunes. La résolution a été adoptée à une large majorité.

Texte: Nicola Bignasca; photo: Philipp Reinmann

▶ Le développement du phénomène de l'obésité en Europe est alarmant: chaque année, le nombre d'enfants obèses ou en surpoids augmente de 400 000 unités. Dans les 27 Etats membres de l'Union européenne (UE), un jeune sur quatre est touché. En Espagne, au Portugal et en Italie, la proportion s'élève même à 30% chez les enfants entre sept et onze ans. Pál Schmitt, double champion olympique d'escrime (1968 et 1972) et actuel député européen, arrive à la conclusion suivante dans son rapport sur le rôle du sport dans l'éducation: «Les enfants ne mangent pas trop, ils ne bougent pas assez!»

Un programme ambitieux

Adopté par 590 voix, 56 contre et 21 abstentions, le projet de rapport du parlementaire hongrois exhorte les Etats membres «à rendre obligatoire l'éducation physique à l'école primaire et secondaire, de faire en sorte que les horaires comprennent trois séances d'éducation physique par semaine, tout en assurant un degré plus élevé d'intégration entre le sport et les sujets académiques.» Les députés soulignent que l'éducation physique est le seul sujet qui vise à préparer les enfants à un mode de vie sain et porte sur leur développement physique et mental.

Le Parlement préconise également une modernisation et une amélioration des politiques en matière d'éducation physique, notamment pour assurer un équilibre entre les activités physiques et intellectuelles au cours de l'année scolaire. Il faut investir dans des installations sportives de qualité et prendre les mesures adéquates afin de rendre accessibles à l'ensemble des étudiants, y compris aux étudiants handicapés, ces infrastructures ainsi que les programmes de sport dispensés dans les établissements scolaires.

Des structures obsolètes

Les députés se prononcent en faveur de l'octroi d'avantages financiers aux clubs de sport ayant conclu des accords de collaboration avec les écoles, les établissements scolaires et les centres de jeunesse. Ils demandent à la Commission de mettre au point des lignes directrices claires sur les règles régissant les aides d'État. Objectif: définir lesquelles sont considérées comme nécessaires pour remplir avec succès les «fonctions sociales, culturelles, de protection de la santé et éducatives du sport». Cela concerne les aides financières accordées par les autorités nationales pour la création ou la modernisation des installations sportives scolaires et pour l'amélioration et la diversification des équipements existants. Dans bon nombre d'écoles, ceux-ci sont inadaptés et vétustes.

	1999		2006	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
Allemagne	90	180	60	135
Autriche	100	200	50	200
Belgique	150	150	100	150
Bulgarie	120	120	135	135
Chypre	90	90	45	135
Danemark	90	100	60	60
Espagne	60	60	110	120
Estonie	90	90	90	90
Finlande	90	90	45	90
France	120	240	90	240
Grèce	90	90	90	135
Hongrie	90	135	90	225
Irlande	45	120	57	120
Italie	100	120	120	120
Lettonie	120	120	80	80
Lituanie	90	90	45	45
Luxembourg	45	150	125	125
Malte	45	90	45	90
Pays-Bas	50	100	90	120
Pologne	90	135	135	180
Portugal	150	180	180	180
Rép. tchèque	90	90	90	135
Roumanie	100	100	100	100
Royaume-Uni	60	120	60	120
Slovaquie	135	135	45	135
Slovénie	90	90	90	180
Suède	110	110	60	60

Fig. 1: Combien de minutes sont consacrées à l'éducation physique dans les Etats membres de l'Union européenne? La tendance est à la baisse: en moyenne de 117 à 101 minutes dans les écoles secondaires.

Bon à savoir

Pas de quoi rire!

▶ L'examen de l'état de l'éducation physique aboutit à des «conclusions mitigées»: 1) certains indicateurs pointent sur une stabilisation dans certains pays; 2) d'autres montrent que plusieurs pays ont pris des initiatives politiques positives efficaces; 3) enfin, quelques pays font preuve d'une certaine réticence, voire d'une absence de volonté politique ou encore des préoccupations permanentes. Plusieurs gouvernements ont pris des initiatives législatives en vue de développer l'éducation physique mais ont fait preuve de lenteur lorsqu'il s'agit de les mettre en pratique.

L'«écart» existant entre la politique et la pratique s'observe également dans les textes officiels relatifs aux principes, aux politiques, aux objectifs et à l'application et pointe sur un éventail de lacunes dans l'éducation physique scolaire. L'analyse des résultats de plusieurs enquêtes donne à penser que plusieurs questions sont une cause de préoccupation. La pénurie de facilités et de matériel est aggravée par des difficultés financières, notamment dans les pays d'Europe centrale et orientale et dans les régions du sud de l'Europe. Dans certains pays, le sous-financement de l'éducation physique et du sport dans les écoles est manifeste et les rémunérations des professeurs d'éducation physique sont insuffisantes. Une pénurie d'enseignants et une baisse de qualité sont à craindre. L'aménagement des horaires des cours d'éducation physique est également une préoccupation dans certains pays. Depuis 2002, le temps moyen consacré à l'éducation physique dans les écoles a diminué tant dans l'enseignement primaire (de 121 minutes à 109 minutes) que dans les écoles secondaires (de 117 minutes à 101 minutes) dans toute l'UE.

Le rôle de l'éducation physique est envisagé dans une optique étroite qui ne se justifie pas. L'éducation physique est considérée comme un terrain d'expérience servant à renforcer les activités sportives axées sur la performance et la compétition dans une perspective de réussite. Cette approche est de nature à limiter les options participatives plutôt qu'à élargir les horizons. Les niveaux de mise en œuvre et de suivi des programmes constituent également une source de préoccupation. La dégradation de la condition physique et la hausse des taux de décrochage des activités physiques et sportives chez les jeunes sont aggravées dans certains pays en raison du manque de coordination entre l'école et la collectivité locale, de son absence d'efficacité ou des problèmes de communication. //

Prof. Dr. Ken Hardman, Université de Worcester (UK)
tiré de: Current Situation and Prospects for Physical Education in the European Union, 2007.

Plus d'infos:
www.europarl.europa.eu/activities/expert/eStudies/download.do?file=16041

Compétences sportives à reconnaître

Parallèlement, les Etats membres doivent accorder une attention particulière aux situations d'exploitation du talent des enfants «dans l'optique de la réussite à des compétitions sportives» et s'assurer que le sport professionnel impliquant des enfants «respecte les droits fondamentaux et l'intérêt supérieur de ces derniers». Le Parlement souligne en outre que l'utilisation de substances chimiques pour améliorer les performances est «contraire aux valeurs du sport en tant qu'activité sociale, culturelle et éducative». Il est primordial de veiller à ce que les professeurs d'éducation physique et sportive en milieu scolaire et extrascolaire «informent les élèves des risques physiques et psychiques liés au dopage».

Les qualifications acquises dans le cadre d'activités sportives doivent être reconnues sur la base des systèmes de référence communs du futur cadre européen des qualifications. La proposition de la Commission consistant à inclure le sport dans le champ d'application du système européen de transfert de crédits dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels va dans ce sens. Davantage de transparence et la reconnaissance mutuelle des diplômes relatifs à la prestation de services dans le domaine sportif dans l'UE contribueraient à la libre circulation des personnes (étudiants, sportifs et sportives, travailleurs et employeurs) et à l'insertion durable des athlètes sur le marché du travail. //

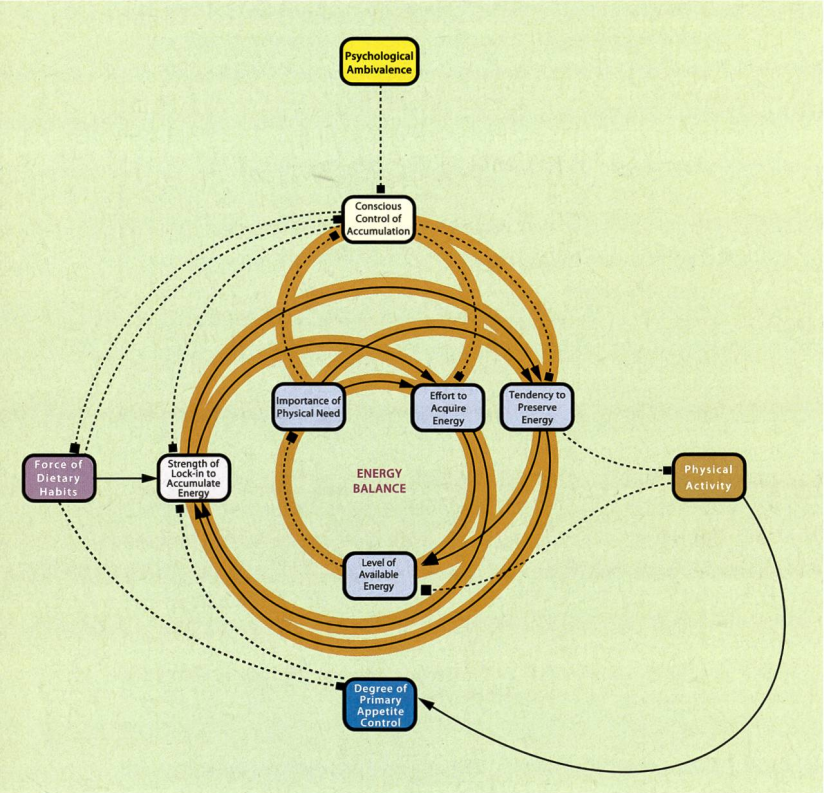

Fig. 2: Les facteurs d'influence sur le poids corporel. Plus d'infos à ce sujet (en anglais): www.foresight.gov.uk/Obesity/Obesity_final/Index.html

Nota Bene

▶ «Les enfants ne mangent pas trop, ils ne bougent pas assez». L'affirmation de Pál Schmitt et son engagement en faveur de trois leçons d'éducation physique obligatoires par semaine ont fait mouche auprès de ses collègues du Parlement européen. La fin justifie les moyens – et les arguments – sommes-nous tentés de dire. Un grand bravo à Pál Schmitt. Mais sommes-nous vraiment certains que les enfants ne mangent pas trop et qu'ils ne bougent assez? L'étude menée par Ken Hardman le démontre à prime abord: de moins en moins de temps est consacré à l'éducation physique en Europe. On assiste, en réalité, de plus en plus à une promotion du sport et du mouvement à deux vitesses sur le continent européen.

▸▸ Les enfants ne mangent pas trop, ils ne bougent pas assez. ◂◂

Les conditions sont fort contrastées et oscillent entre l'excellence et la désolation. Ces différences peuvent être marquées au sein même d'un Etat. Il y a des enfants qui bougent en suffisance et d'autres qui n'ont font pas assez. C'est notamment le cas en Suisse. Ce même constat se vérifie au niveau des habitudes alimentaires.

Le danger de ce type d'affirmations catégoriques – «les enfants ne mangent pas trop, ils ne bougent pas assez» – est néanmoins grand car le problème n'est abordé que sous l'angle d'une seule cause. Il ne tient pas compte de toute la complexité de la situation. Cette allégation est en particulier trompeuse si elle est exclusivement mise en relation avec la problématique de l'obésité. Elle suggère que seul le manque de mouvement est responsable de l'obésité. Cette vérité est partielle. L'obésité a d'autres facettes.

Le gouvernement anglais a publié une étude intéressante dans laquelle figure une «carte» de cette pathologie (fig. 2). Elle comprend dix facteurs principaux qui, en fonction de leurs interactions, peuvent favoriser ou prévenir cette «maladie». Le mouvement et les activités sportives sont assurément une composante importante, mais pas suffisante pour combattre cette «pandémie». Il faut en être conscient pour éviter de proposer des recettes simplistes qui ne servent finalement à rien. //

Nicola Bignasca